

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0054100137

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 26-04-19

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0054100137**

SIRET de l'établissement concerné : **49801211100015**

Code postal : **41270**

Ville : **CHAUVIGNY DU PERCHE**

Département : **41**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-a : élevage intensif de volailles (plus de 40 000 emplacements)	60000.0	60000.0
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2111 : élevage de volailles, gibier à plumes (animaux-équivalents)	15000.0	

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	60000

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	Non autorisé
Porcs de production	Non autorisé
Truies	Non autorisé

1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
SIM V 14	existant
SIM V 2	existant
SIM V 11	existant
SIM V 9	existant
SIM V 12	existant
SIM V 13	existant
SIM V 5	existant
SIM V 3	existant
SIM V 8	existant
SIM V 10	existant
SIM V 6	existant
SIM V 7	existant
SIM V 4	existant
SIM V 1	existant

1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Non
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Non
Stockage des effluents	

Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Non
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Non
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Non
Traitement des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Non
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
Épandage des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Non
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Non
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Non
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Non

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui
Commentaires éventuels :	
LE SITE SE COMPOSE DE VOLIERES DONC DES PARCOURS HERBEUX veuillez trouver en pièces jointes le bilan des apports en N par l'alimentation	

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Commentaire inspecteur : vu		
Pintades	0	Pas de valeur de performance associée
Oies	0	Pas de valeur de performance associée
Cailles	0	Pas de valeur de performance associée
Pigeons	0	Pas de valeur de performance associée
Faisans	42	Pas de valeur de performance associée
Perdrix	15	Pas de valeur de performance associée
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
Commentaire inspecteur : vu		

a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ?	oui
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui
c. Est-ce que le régime alimentaire est pauvre en protéines et enrichi en acides aminés essentiels ?	oui

Commentaires éventuels :

les normes ici indiquées sont une source itavi

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
Commentaire inspecteur : vu		
Pintades	0	Pas de valeur de performances associées
Oies	0	Pas de valeur de performances associées
Cailles	0	Pas de valeur de performances associées
Pigeons	0	Pas de valeur de performances associées
Faisans	62	Pas de valeur de performances associées
Pedrix	18	Pas de valeur de performances associées

Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Oui

Commentaire inspecteur : vu

a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui
b. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités de phosphore excrété ?	oui
c. Est-ce qu'une partie du phosphore alimentaire est remplacée par des phosphates inorganiques hautement digestibles ?	oui

Commentaires éventuels :	
les normes ici indiquées sont une source itavi	

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

SIM V 14 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GERP répond à cette technique.	oui

SIM V 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GERP répond à cette technique.	oui

SIM V 11 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GERP répond à cette technique.	oui

SIM V 9 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GERP répond à cette technique.	oui

SIM V 12 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 13 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 5 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 8 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 10 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 6 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 7 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

SIM V 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

Commentaires éventuels :
Le bilan massique de N permet de chiffrer les émissions d'ammoniac. Elles se font dans des volières en milieu extérieur les autres techniques ne sont pas applicables.

2.3. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.3.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	oui
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui
e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?	oui

2.3.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui

2.3.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : sans objet oiseaux élevés en volières ==> pas de bâtiment	

Condition de conformité :
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :
Techniques non applicables

Commentaires éventuels :
LE SITE EST CONSTITUE DE VOLIERE

2.3.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : ok non applicable en volières .	
d. Est-ce qu'un éclairage basse consommation est utilisé ?	oui
Condition de conformité :	
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :	
Techniques non applicables	
Commentaires éventuels :	
LE SITE EST CONSTITUE DE VOLIERE IL N'Y A PAS DE BATIMENT	

2.4. Nuisances

2.4.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit : - en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles) - en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation - en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ?	oui

<p>Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux - utilisation des équipements par du personnel expérimenté - évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible - précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien - utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible - limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ? 	oui
--	-----

Commentaires éventuels :
La limitation de bruit est essentielle dans notre production de gibier, dans la gestion au quotidien et le bien être de nos oiseaux(limitation de stress)

2.4.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
<p>Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - garder les animaux et les surfaces propres et sèches - réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...) - retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe - réduire la température intérieure et des effluents - réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents - maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ? 	oui

Commentaires éventuels :
le site est constitué de volières pas de batiments

2.4.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

SIM V 14 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 11 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 9 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 12 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	

a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 13 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 5 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 8 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 10 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 6 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 7 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	
a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

SIM V 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu	

a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?	oui
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

Commentaires éventuels :

LE SITE EST CONSTITTUE DE VOLIERES SEULES LES MTD LIES A L'ALIMENTATION SONT APPLICABLES.

2.4.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

SIM V 14 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Commentaire inspecteur : vu

SIM V 2 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Commentaire inspecteur : vu

SIM V 11 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Commentaire inspecteur : vu

SIM V 9 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Commentaire inspecteur : vu

SIM V 12 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Commentaire inspecteur : vu

SIM V 13 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 5 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 3 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 8 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 10 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 6 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 7 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 4 (existant)

Ce bâtiment n'est pas concerné

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

Commentaire inspecteur : vu

SIM V 1 (existant)
Ce bâtiment n'est pas concerné
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?
Commentaire inspecteur : vu
Commentaires éventuels :
LE SITE EST CONSTITUE DE VOLIERES IL N'Y APAS DE BATIMENTS D'ELEVAGE

2.5. Organisation

2.5.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Commentaire inspecteur : vu dans la mesure où il n'y a pas de bâtiment il ne peut y avoir de relevé ni de gestion des effluents	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ; - sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...) - sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication - sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention - sur l'autosurveillance de l'activité ?	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- consommation d'eau	oui
- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui

Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui
Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ? - vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui

Condition de conformité :
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :
Techniques non applicables
Commentaires éventuels :
PAS DE PLAINTES CE JOUR

2.6. Émissions totales de l'élevage

2.6.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage de volailles analogue standard
Bâtiment d'élevage	0	0
Stockage des effluents	0	0
Épandage des effluents sur les terres en propre	0	0
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	0	0
Total	0	0

Si vous le jugez pertinent, vous pouvez apporter des informations complémentaires ci-dessous :

les oiseaux sont reçus a un Age de 8 à 10 semaines sur le site d'élevage. Ils sont vendus a partir de 9 à 30 semaines voir plus en fonction des marches . Il n'ont pas accès a un bâtiment pendant cette période. Les émissions sont donc non mesurables.

Commentaires éventuels :

le site se compose de volières et non de bâtiments

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
Commentaire inspecteur : vu	
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment : - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...) - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170) - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220) - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532) ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	non
Commentaires	
NON CONCERNE	

3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
Commentaire inspecteur : vu	
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

SIM V 14	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 2	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 11	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 9	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 12	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 13	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 5	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	

Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
SIM V 3	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
SIM V 8	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
SIM V 10	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
SIM V 6	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
SIM V 7	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
SIM V 4	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

SIM V 1	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Commentaire inspecteur : vu volière so	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Synthèse des déclarations de non-conformité

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Mesures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent)
Synthèse des conformités des activités annexes		NON CONCERNE	Non		

Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé.
Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :

non

Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact.
Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :

non

Synthèse des commentaires inspecteurs

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Commentaire inspecteur
Synthèse des actions proposées	SIM V 12	vu volière so
Synthèse des actions proposées	SIM V 6	vu volière so
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 8	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 12	vu
Poussières - MTD 11	SIM V 11	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 11	vu
Eaux souillées - MTD 6		vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 3	vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 2	vu

Synthèse des actions proposées	SIM V 4	vu volière so
Synthèse des actions proposées	SIM V 7	vu volière so
Poussières - MTD 11	SIM V 7	vu
Bruit - MTD 10		vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 7	vu
Rapport de base		vu
Excrétion azote - MTD 3		vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 13	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 1	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 2	vu volière so
Synthèse des actions proposées	SIM V 1	vu volière so
Poussières - MTD 11	SIM V 10	vu
Détermination quantités excrétées - MTD 24		vu

Synthèse des actions proposées	SIM V 9	vu volière so
Poussières - MTD 11	SIM V 14	vu
Excrétion azote - MTD 3	Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	vu
Réduction eaux souillées - MTD 7		sans objet oiseaux élevés en volières ==> pas de bâtiment
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 5	vu
Synthèse des conformités des activités annexes		vu
Poussières - MTD 11	SIM V 6	vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 11	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 10	vu volière so
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 10	vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 4	vu
Poussières - MTD 11	SIM V 12	vu

Détermination émissions - MTD 25	SIM V 10	vu
Poussières - MTD 11	SIM V 3	vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 9	vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 8	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 11	vu volière so
Poussières - MTD 11	SIM V 13	vu
Excrétion phosphore - MTD 4		vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 13	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 5	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 13	vu volière so
Synthèse des actions proposées	SIM V 5	vu volière so
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 2	vu

Détermination émissions - MTD 25	SIM V 9	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 14	vu volière so
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 14	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 7	vu
Odeurs - MTD 13		vu
Poussières - MTD 11	SIM V 1	vu
Poussières - MTD 11	SIM V 5	vu
Excrétion phosphore - MTD 4	Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	vu
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 1	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 8	vu volière so
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 12	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 3	vu

Poussières - MTD 11	SIM V 2	vu
Eau - MTD 5		vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 4	vu
Poussières - MTD 11	SIM V 8	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 6	vu
Économie énergie - MTD 8		ok non applicable en volières .
Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29) - MTD 1		vu dans la mesure ou il n'y a pas de bâtiment il ne peut y avoir de relevé ni de gestion des effluents
Détermination poussières - MTD 27	SIM V 6	vu
Détermination émissions - MTD 25	SIM V 14	vu
Synthèse des actions proposées	SIM V 3	vu volière so
Poussières - MTD 11	SIM V 4	vu
Poussières - MTD 11	SIM V 9	vu

4. Transmission et validation

L'élève a transmis son dossier le **12/02/19**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **26/04/19**